

le sol, ni le commerce, ni le progrès qui les tiennent ici. Au contraire, ils cherchent à faire le vide autour d'eux. La colonisation et la civilisation de nos campagnes les tuent, ces messieurs.

L'église occupe le terrain le plus bas de tout le village, et prête flanc de toutes manières aux inondations occasionnées par le confluent des deux rivières à cet endroit. On se rappelle comment l'église a failli être emportée le printemps dernier par les eaux qui ont monté, dans l'espace de quelques minutes, jusqu'au dessus de l'autel, et par les glaces qui, après avoir rasé les clotures environnantes, ont échoué à quelques pieds de ses murs. Du reste l'emplacement est si petit que les morts du cimetière auront bientôt envahi toute l'avenue de l'église. En outre l'église elle-même est trop petite pour la population qui grandit rapidement du côté du canton Ristigouche. Puis, grâce au club de pêche "Ristigouche," comme nous l'avons dit, Matapédia ne pourra jamais se développer du côté gauche de la rivière, de sorte que, croyons nous, l'église serait infiniment mieux placée de l'autre côté de la rivière Matapédia, sur le canton du même nom, tant pour le bénéfice de la tranquillité et de la paix, que pour l'avantage de la population future qui ne pourra certainement se fixer que de ce côté, lorsque le terminus du chemin de fer "Atlantique et lac Supérieur" y aura nécessairement amené un surcroit de population.

Monseigneur s'est occupé de cette question, et entre deux endroits également propices au site des édifices religieux, nous croyons que la pointe chez monsieur John Lawlor finira par avoir la préférence de ceux qui seront appelés à décider cette question. C'est le site le plus